

## **COURS DE LANGUES INTÉGRÉ DANS L'ÉCHANGE**

ProTandem invite les établissements partenaires à intégrer des cours de langues « en tandem » dans les échanges.

On appelle cours tandem, un cours de langues qui réunit des participants de deux pays différents. Ces derniers sont encadrés par des professeurs spécialement formés au « travail en tandem » et s'apprennent mutuellement leur langue maternelle respective.

Lors d'un cours tandem, les Allemands et les Français participent donc ensemble et activement au cours de langues.

Ce cours de langues a deux objectifs : il permet d'une part de préparer linguistiquement les participants à l'échange et, d'autre part, d'instaurer une relation de confiance entre les participants et de créer une bonne dynamique de groupe.

A cette fin, les professeurs de langues préparent des animations linguistiques pour le groupe entier ainsi que des fiches d'exercices pour chaque binôme franco-allemand.

Le travail en tandem est très apprécié des participants, car il privilégie une approche pratique et leur permet de progresser plus rapidement que dans un cours de langues classique.

En outre, le travail en tandem permet de mieux combiner différents niveaux de langues au sein d'un même groupe qu'un enseignement classique.

C'est en début d'échange que les participants apprennent à se connaître, c'est pourquoi le cours tandem devrait se dérouler sur des demi-journées, pendant la première des trois semaines d'échange. Dans bon nombre d'échanges, les participants sont au centre de formation ou au lycée durant la première semaine, avant de faire leurs stages en entreprises. Les demi-journées restantes peuvent très bien être utilisées pour des activités d'atelier, des visites d'entreprises ou le programme socio-culturel. Pour une bonne dynamique de groupe, il est important que les Français et les Allemands y participent ensemble.

ProTandem propose de recruter un professeur expérimenté dans ce domaine.

À la seule condition que le professeur de langues soit étranger à l'établissement, les établissements français peuvent bénéficier d'un financement supplémentaire :

- 440,00€ pour la prestation du professeur
- remboursement des frais réels de déplacement du professeur (dans la limite du tarif SNCF 2<sup>e</sup> classe, A/R)
- cinq jours supplémentaires de frais d'hébergement et de repas pour le professeur (le professeur est logé en chambre individuelle)

L'accompagnateur linguistique peut assister le professeur de langues pendant le cours tandem si les responsables d'échange n'ont pas besoin de lui à ce moment-là.